

**COQUILLAGES FILTREURS DE L'ETANG DE THAU rappelle COQUILLAGES FILTREURS DE L'ETANG DE THAU
(Huitres-Moules-Palourdes)**



- Noms des modèles ou références concernés : **COQUILLAGES FILTREURS DE L'ETANG DE THAU**
- Marque : **COQUILLAGES FILTREURS DE L'ETANG DE THAU**
- Lot voir liste des produits en pièce jointe
- Conditionnements : **En colis fermés étiquetés (bourriches) ou en vrac.**
- Date début/Fin de commercialisation : **depuis le 15/12/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **"Coquillages récoltés ou pêchés dans l'étang de THAU après le 15/12/2022"**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Détaillants (Marchés/Poissonneries) et Grandes et Moyennes Surfaces (GMS)**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Norovirus**
- Risques encourus par le consommateur : **Norovirus**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les produits mentionnés ci-dessus et qui présenteraient des symptômes de gastro-entérite (vomissements, diarrhées fréquemment accompagnés d'une fièvre modérée), sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Les personnes immunodéprimées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, qui peuvent évoquer une infection par un virus (Norovirus), responsable de gastro-entérites, dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à 48 heures.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 31 janvier 2023**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **Point de contact: CRCM (comité régional de la conchyliculture de la Méditerranée) contact@crc-mediterranee.com Site de la préfecture: communiqué de presse**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre